

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 30

Artikel: A propos de la fête du 14 juillet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du
1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou
du 1^{er} octobre.

Fête fédérale des officiers.

A l'occasion de la Fête fédérale des officiers, qui aura lieu prochainement à Genève, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur son origine.

Déjà, en avril 1780, une société militaire fut créée à Olten, sous le nom de *Société militaire helvétique*, qui eut des réunions à Zursée jusqu'en 1787, et depuis lors à Aarau.

En 1792, cette société présenta un mémoire à la Diète, dans lequel elle recommandait une plus grande uniformité dans les troupes suisses en ce qui concerne les manœuvres, la solde, les unités tactiques, le calibre, etc.

Les événements qui suivirent mirent fin aux travaux de la Société, qui ne se réunit plus. Dans le siècle actuel, une fête des officiers suisses eut lieu à Langenthal, en 1822, fête dont on célébra l'anniversaire de vingt ans à la fête de Lausanne en 1842, et de quarante ans à la fête de Berne de 1862.

Malgré ces fêtes, il n'existe en 1830 encore aucune société militaire des officiers suisses, et ce ne fut qu'en novembre 1833 que la Société actuelle fut fondée à Winterthour par des officiers zurichoises et thurgoviens. Peu à peu, des officiers d'autres cantons se firent admettre dans la Société, qui prit un caractère plus général et devint un lieu et un point de réunion entre tous les officiers de la Suisse. Depuis lors elle se réunit régulièrement tous les quatre ans.

Le colonel d'Affry et Napoléon.

Souvenir historique.

Lorsque Napoléon I^{er} s'échappa de l'île d'Elbe et rentra en France aux acclamations de l'armée, celle-ci passa en masse partie du camp des Bourbons dans celui de l'empereur. Presque seuls, les régiments suisses, entr'autres celui que commandait Charles d'Affry, de Fribourg, un des héros de la Bérésina, restèrent fidèles au serment prêté à Louis XVIII, en 1814, lors de la restauration.

Le 21 mars 1815, Napoléon, qui venait

de rentrer au Tuileries, fait savoir au colonel d'Affry qu'il passera le lendemain la revue de son régiment.

— Je ferai mon devoir, répond le brave colonel.

Aussitôt il rassemble son régiment, lui fait part de l'ordre qu'il vient de recevoir, et l'invite à lui dire avec confiance quelle conduite il doit tenir.

— Celle que prescrit le devoir, répondent d'un cri unanimes officiers et soldats.

Le 22 mars, les Suisses n'étaient pas dans les rangs à la revue.

Napoléon envoie un aide-de-camp au colonel, en lui intimant l'ordre de se rendre sans délai sur la place du Carrousel ; à quoi le comte d'Affry répond avec sang-froid qu'il ne reconnaît que les ordres du roi de France.

Après la revue, l'empereur le mande au château. Il s'y rend. Arrivé dans la salle des maréchaux, il trouve deux officiers qui lui demandent son épée. D'Affry la tire, mais, la plaçant sous son bras, recule de deux pas :

— Que le plus hardi de vous deux vienne la prendre ! dit-il.

Etonnés, les officiers n'insistent pas, et laissent passer le colonel qui est introduit devant Napoléon, alors entouré d'un nombreux état-major.

— Pourquoi avez-vous désobéi à mes ordres ? demande-t-il d'un ton impérieux.

— Parce que, répond le colonel des Suisses, je ne reçois d'ordres que du roi ou des cantons.

— Savez-vous à qui vous parlez ?

— Oui, je parle au général Bonaparte.

— Vous parlez à l'empereur des Français, et à ce titre, je vous ordonne de vous rendre à la place du Carrousel avec votre régiment que je veux voir défiler.

— Général, j'ai eu l'honneur de vous répondre que je ne recevrai d'ordre que du roi, à qui j'ai prêté serment.

— Vous m'avez prêté le même serment, il y a cinq ans.

— Vous m'en avez affranchi par votre abdication.

— Je saurai vous en faire souvenir.

— Vous aurez la bonté de vous rappeler, en même temps, que j'appartiens aux cantons.

— Je les réduirai.

— On ne réduit pas aisément trois cent mille hommes résolus à perdre la vie plutôt que la liberté.

— Cependant vous fûtes asservis par l'Autriche.

— Et nous fûmes délivrés par Guillaume-Tell.

— C'est assez ! cria Napoléon au paroxysme de la colère.

Tous les témoins de cette scène s'attendaient à ce que le colonel d'Affry serait arrêté au sortir du château ; mais soit que la noblesse, la fierté de son langage eût impressionné l'empereur, si peu habitué à se voir résister en face, soit que le revenant d'Elbe sentit le besoin de ne pas surexciter les esprits par des rigueurs, le comte d'Affry resta libre et se retira sans être inquiété.

A propos de la fête du 14 juillet.

Tous les journaux nous ont entretenu cette semaine de la fête du 14 juillet, célébrée à Paris et dans tous les centres populaires de la France. On sait qu'à l'occasion de ce célèbre anniversaire de la prise de la Bastille (14 juillet 1789), la *Marseillaise* est chantée ou déclamée dans les théâtres de Paris, aux acclamations enthousiastes des spectateurs debout.

Cette solennité ne peut cependant pas être comparée à ce qu'elle fut le 20 octobre 1792. C'était pour ainsi dire une apotheose de la Patrie.

La *Marseillaise* fut exécutée à l'Opéra avec la musique de Gossec et la mise en scène de Gardel, dont les ballets obtinrent de vifs succès.

Au lever du rideau, une foule de soldats, de femmes, d'enfants, de vieillards accouraient à l'appel des clairons. On se préparait au combat. Soudain toutes les bouches entonnaient la *Marseillaise*.

Des groupes variés se formaient après chaque strophe. La dernière : *Amour sacré de la patrie !* était chantée lentement, à demi-voix, par les femmes seules, sur le ton de la prière. Sur la scène, tous les acteurs étaient à genoux devant la Liberté, représentée par la belle Mlle Mailhart. Les chevaux eux-mêmes, rangés en bataille des deux côtés de la rampe, courbaient la tête, tandis que les cavaliers saluaient avec les armes et les

étendards. Puis, l'orchestre s'arrêtait, le chœur expirait en arrivant au dernier point d'orgue, et un long silence succérait.

Tout à coup, les trompettes appelaient à grands éclats les défenseurs de la patrie ; le tocsin sonnait, le canon grondait au loin ; soldats, femmes, enfants, vieillards se levaient, brandissant des armes ; une foule immense envahissait la scène, se précipitait en avant, et tous attaquaient le vigoureux refrain : *Aux armes, citoyens !*

Rien de plus saisissant, de plus enivrant, de plus dramatique que ce tableau. La salle entière répétait : *Aux armes !* Toutes les voix se mêlaient dans un même cri ; les mains se cherchaient et se serreraient ; on pleurait d'attendrissement, on jurait de mourir pour la patrie.

LA PASTOURE

PAR JEAN BARANCY

FIN.

— Ce garçon est extraordinaire, disait-il quelquefois, voici que Laïde lui fait quasi peur, ma parole ! Je le surprends bien souvent qui la regarde à la dérobée lorsqu'elle est assise dans la salle en train de ravauder, et, dès qu'elle lève la tête, il fait celui qui est très occupé à une chose ou à une autre. Même, lui qui cependant a la langue bien pendue, il ne sait trouver trois mots de suite, si, par hasard, ils se trouvent seuls. Ah bien ! il est loin le temps où il la tourmentait du matin au soir, et je suis sûr qu'à c't'heure il n'osera plus, même en riant, l'appeler laide, une seule fois.

— Pas vrai, mon fiston ? lui demanda-t-il un jour, aussi bien pour le taquiner un peu que pour en avoir le cœur net, pas vrai que tu n'oserais point, au jour d'aujourd'hui, appeler *laide* notre petite pastoure ?

Cette question adressée à brûle-pourpoint au moment où Charlot rentrait des champs pour le repas de midi et pendant que la jeune fille achevait de mettre le couvert sur la table de noyer, parut les troubler autant l'un que l'autre. Elle devint rouge comme une cerise et il pâlit sous le hâle de son teint.

— Eh, quoi donc ? reprit le bonhomme, tu ne réponds rien, Charlot ?

— Non, père, je ne saurais certainement pas lui donner ce nom, parce qu'elle ne le mérite pas, dit-il, en regardant Laïde dont les yeux bleus restaient obstinément baissés sur les assiettes à fleurs alignées sur la table.

— A la bonne heure, garçon ! à la bonne heure ! Moi, continua le fermier en s'adressant à la jeune fille et en posant sa main sur son épaule, je t'ai toujours trouvée gentille et avenante, même le premier jour lorsque tu portais, t'en souviens-tu ? ton châle jaune et ta cape verte. Tu avais douze ans, tu en as dix-sept maintenant et, depuis que tu es chez moi, je ne t'ai jamais trouvé en faute de quoi que ce soit. Tu es une brave fille, travailleuse et douce ; je suis content de te le dire et j'espère bien pouvoir te le répéter d'ici autant d'années que tu en as déjà passées ici.

— Je vous remercie, maître Lasseur, répondit-elle, j'espère bien aussi mériter tou-

jours votre confiance et vos bonnes paroles

Cependant un mois ne s'était pas écoulé après cette conversation que Laïde, choisissant le moment où le fermier se trouvait seul dans la salle basse, s'approcha de lui et, d'une voix un peu tremblante, car elle redoutait fort de le peiner, lui avoua qu'elle était forcée de le quitter parce que... parce que...

Elle n'en finit pas, la petite Laïde, d'énumérer ses raisons, toutes plus embrouillées les unes que les autres et qui ne touchèrent maître Lasseur en aucune façon.

Il laissa parler sans l'interrompre, et parut rester si indifférent à l'idée de la séparation que la jeune fille sentit les larmes lui monter aux yeux.

— Je ne te croyais pas menteuse, Laïde, finit-il par lui dire, et, dans tout ce que tu viens de me raconter, il n'y a pas, sauf dans ton désir de partir, trois mots de vrai. Ne m'interromps pas ; écoute-moi attentivement, au contraire. Tu veux partir parce que... tant pis si je t'effarouche, ma fille, mais je ne sais point aller par quatre chemins. Eh bien, tu veux t'en aller parce que... tu aimes Charlot. Encore une fois, ne m'interromps pas ! Oui, oui, tu aimes Charlot, jure donc le contraire, pour voir !

La jeune fille tortilla nerveusement le coin de son tablier, mais ne souffla mot.

Au même instant, maître Lasseur entendit marcher dans la cour. Il ouvrit la porte de la salle basse, aperçut son fils et l'appela :

— Voici Laïde qui nous quitte, lui dit-il dès qu'il fut entré. Souhaite-lui donc bon voyage avant qu'elle parte.

Charlot regarda alternativement la pastoure, qui n'osait lever la tête, et son père, mais il resta muet comme la jeune fille, tandis qu'un petit frémissement faisait trembler le coin de ses lèvres.

— A la bonne heure ! s'écria le fermier. On dit que si la parole est d'argent, le silence est d'or ; je vois, mes enfants, que vous en connaissez le prix. Au moins, serre-lui la main à c'te petite avant qu'elle s'en aille. Elle est quasi comme de la famille depuis le temps qu'elle travaille chez nous ; et, pour moi, ça me fait deuil de la voir partir.

— Mais... mais, balbutia Charlot, ça n'est point possible qu'elle parte aussi subitement, sans nous avoir prévenus à l'avance... Est-ce vrai, Laïde, que tu veux nous laisser ?

Laïde n'avait pas dit qu'elle voulait quitter la ferme à l'instant même, mais elle n'osa pas répondre négativement.

— C'est donc que tu n'as aucune amitié pour nous ? demanda encore Charlot, tellement ému que les mots sortaient avec peine de sa gorge contractée.

— Bête, va ! répliqua le fermier en haussant les épaules, regarde ce que tu fais, tiens ; voilà qu'elle pleure à présent !

Il s'approcha de Laïde et posa sa main calleuse sur ses fins cheveux.

— Ma fille, lui dit-il, j'ai deviné tout à l'heure pourquoi tu veux partir et plus complètement encore que tu peux le croire, mais si je te disais de rester, petite Laïde, est-ce que tu refuserais ?

— Oui, maître Lasseur, répondit-elle tout bas.

— Et si je t'en priaïs, moi, reprit Charlot, est-ce que tu refuserais aussi ?

— Il le faut ! murmura-t-elle.

— Il le faut ? pourquoi donc s'il te plaît ?

— Parce qu'elle a peur de moi, répliqua le fermier. Oui, Laïde, tu as peur de moi, ne t'en défends pas ! Mais je sais un moyen de t'enlever cette frayeur et de te faire rester.

— Alors, père, s'écria Charlot, emploie-le vite, je t'en prie !

— Voilà, fit le fermier. Je te connais depuis l'enfance, continua-t-il en s'adressant à la petite, tu es une honnête créature, vaillante et douce, une bonne pastoure et une bonne ménagère aussi. Je me suis, non seulement attaché à toi, mais je t'ai prise en affection depuis longtemps, et, comme j'ai dans l'idée qu'une femme travailleuse, économique et rangée, encore qu'elle n'ait point un sou de dot vaut son pesant d'or, je te demande, Laïde, de rester avec nous, non plus pour être pastoure et servante, mais pour devenir ma fille et la femme de Charlot !

Laïde releva la tête et devint blanche comme une morte, tandis que le jeune paysan, suffoquant d'émotion et de joie, se croyait le jouet d'un rêve.

— Oh, père ! s'écria-t-il, que tu es bon ! Mais comment savais-tu...

— Ça n'est pas plus difficile de lire dans tes yeux que dans les siens, répondit le brave homme, et voici longtemps que je sais à quoi m'en tenir sur tes sentiments. Tiens, ça date quasi du jour où Laïde est rentrée du pâquis avec cette blessure, dit-il, en posant le doigt sur la petite cicatrice qui lui restait encore au front.

— En effet, et je peux bien l'avouer maintenant, répondit Charlot, depuis ce jour-là elle a occupé ma pensée d'abord, mon cœur ensuite. Cette blessure, père, tu n'en as jamais rien su, c'est moi qui la lui ai faite d'un coup de pierre. Dire que je pouvais la tuer ! Oh, l'affreux garçon que j'étais alors ! Eh bien, sa douceur et son sourire ont obtenu ce que toutes les gronderies et les corrections restaient impuissantes à obtenir, et le pardon qu'elle me donnait sans une plainte, comme la chose la plus naturelle du monde, est descendu jusqu'au fond de mon cœur, pour en effacer à jamais toutes les mauvaises pensées. Oh ! chère petite Laïde, c'est à toi seule que je dois d'avoir changé. C'est vrai au moins ? le père ne s'est pas trompé, dis ? Eh bien ! vas-tu rester ?

— Je voulais partir, répondit-elle en appuyant sa tête sur la poitrine de maître Lasseur qui l'attirait à lui, mais je crois bien que, loin de vous, je serais morte de chagrin.

Un mois après, Charlot épousait la pastoure.

Ce mariage fit parler beaucoup de gens dans le village ; car les Lasseur étaient très riches et le fils pouvait prétendre à quelque héritière cossue ; mais, quand ils eurent bien parlé, ils s'arrêtèrent ; et, maintenant, voyant le bonheur et la prospérité du jeune ménage, ils ont fini par se rendre à l'opinion du fermier et pensent qu'en effet, une femme travailleuse, économique et rangée, vaut bien un pesant d'or.

L'assesseu-suppléant.

On âmè ètre oquiè ! et sont bin râ cliaò que ne sont pas on bocon fiai quand sont nonmâ à 'na pliace, kâ cein dussè férè rudo pliési dè s'ourè derè per devant lo mondo : monsu lo conseiller, monsu lo dzudzo, monsu l'assesseu ào bin mé-